



## Révision de la Charte du Pays de la Bresse bourguignonne Synthèse des ateliers du premier séminaire

22 Mars 2013  
LEAP de Louhans-Châteaurenaud

### Synthèse des débats de l'atelier animé par Denis LAMARD

#### > Personnes ayant pris part aux discussions :

- > **Animateur du débat** : Denis LAMARD, président du Conseil de développement et du Groupe d'Action Locale LEADER
- > **Acteurs locaux et habitants** : Noémie AULION (Mission Mobilité), Françoise BERNARD (Mission Locale), Michel DEBOST (président Écomusée de la Bresse bourguignonne), Christian GUILLOT (CAPEN 71 ACTIF), Didier FICHET (Maire de MONTJAY), Landry GUILLAUD (CAUE EIE), Mme FAVRAS (SOS TER de la Bresse), Denis JUHE (président de La Grange Rouge) et Louis SENECHAUT (SOS TER de la Bresse).
- > **Équipe du Pays de la Bresse bourguignonne** : Sébastien RAVET, Chef de Projet

En premier lieu, des participants ont souhaité réagir à la présentation des consultants. Si l'absentéisme est fort actuellement dans les instances du Pays, c'est certainement dû à la première Charte qui accordait trop de place aux rêves alors que sa mise en œuvre s'est avérée difficile avec l'identification de collectivités locales pour le portage des projets et la recherche de financements extérieurs. Les enseignements qui ressortent des nouvelles réunions régionales et nationales sont de sélectionner les rêves et de faire des choix drastiques. Il y a donc tout intérêt à concentrer les efforts dans cette nouvelle charte qui restera non opposable contrairement au Schéma de Cohérence Territoriale en cours d'élaboration. Le SCoT suscite des espoirs mais également des craintes en terme de gouvernance si les acteurs de la société civile en sont écartés. Les échanges transversaux entre participants ont ainsi fait apparaître deux grandes pistes de réflexion qui auraient également l'avantage de dépasser la "logique de guichet" identifiée par les consultants.

### 1) L'attractivité face au défi de l'énergie plus rare et plus chère

La Bresse bourguignonne est certes en croissance démographique depuis le recensement de 1999 mais les nouveaux habitants travaillent, en grande majorité, à l'extérieur du territoire. Pour ce faire, les déplacements domicile-travail sont très nombreux. Tous les participants de cet atelier se sont accordés pour dire que **la mobilité était certainement l'enjeu principal pour les dix ans à venir**. Les attentes de l'association "SOS TER de la Bresse" ont été exposées le 23 Octobre 2012 lors d'une séance plénière

du Conseil de développement. Le développement des "Voies Vertes" est également encouragé pour maintenir les emprises foncières publiques des anciennes voies ferrées. Il a été rappelé l'intérêt de conserver et développer la "Mission Mobilité" ; association fortement financée par le contrat de pays 2007-2013 (crédits de l'Etat et du Conseil Régional de Bourgogne). L'attention a également été attirée sur les nombreux départs concernant la tranche d'âge des 15-20 ans qui ne trouve pas localement, ou peu, de formations initiales adaptées aux besoins. La jeunesse rencontre d'autres difficultés sur le territoire notamment pour les loisirs et l'intégration professionnelle.

Au delà des déplacements des personnes, il a été constaté que **la mobilité concernait également les marchandises**. Les circuits courts semblent apparaître comme une des solutions permettant de limiter les mobilités supplémentaires. En ce qui concerne l'agriculture, il a été mis en avant les difficultés d'installation des jeunes agriculteurs plus ouverts à ce mode de production. En effet, le système actuel favorise le partage des terres entre exploitants déjà installés, même à l'extérieur de la commune concernée, et souvent adeptes de l'agriculture industrielle avec les effets néfastes qu'elle induit sur le patrimoine naturel reconnu de la Bresse bourguignonne. Un sentiment partagé a été exprimé sur le fait que la valorisation des ressources locales avait plus d'avenir que le chimérique projet qui consistait à faire venir une grande entreprise extérieure (priorité au développement endogène par rapport à l'exogène).

En plus du coût de plus en plus élevé de la mobilité, **le logement a également son impact sur la précarité énergétique des ménages** car de nombreuses habitations sont très mal isolées (près de la moitié des résidences principales ont été construites avant 1949). Plus présent en Bresse bourguignonne depuis 2012 grâce à un cofinancement FEADER LEADER, le travail de l'Espace Info Énergie du CAUE de Saône-et-Loire a été précisé en insistant sur cette double précarité énergétique (déplacements et logements) en lien avec les revenus, en moyenne assez faibles, de la population locale. Comme fait récent, la nouvelle réglementation thermique basse consommation, occasionnant des surcoûts d'investissement, commençait à avoir des impacts sur le rythme annuel des constructions neuves en Bresse bourguignonne (partie de la Saône-et-Loire la plus dynamique depuis plusieurs années). Dans ce contexte, le bâti bressan existant peut représenter une opportunité à condition de faire les choses correctement comme par exemple le développement d'une véritable filière reconnue avec les artisans locaux. Depuis l'élaboration de la plaquette "Construire en Bresse" largement diffusée en 2011, la réflexion se poursuit sur le territoire avec une réunion "Rénovation performante du bâtiment bressan" prévue le 4 avril 2013 pour les professionnels du bâtiment.

## **2 ) L'attractivité bénéficiaire du "décloisonnement" thématique et territorial**

La population locale et les touristes de passage apprécient le cadre de vie de la Bresse bourguignonne ; cela est lié à son patrimoine naturel, architectural et culturel. Alors que de nouveaux outils de promotion se développent, comme par exemple l'Office de Tourisme du Pays de la Bresse bourguignonne né en 2010, ce cadre de vie continue d'être menacé et d'être détérioré : haies arrachées, prés labourés, constructions neuves à caractère banalisé, manifestations culturelles associatives en perte de subventions publiques, etc. Face aux difficultés individuelles rencontrées par les acteurs locaux pour contrer cette évolution, il a été proposé de **décloisonner les différentes interventions thématiques**. Ainsi, des liens possibles ont été mis en avant entre animations culturelles, environnement et agriculture. Issu du Grenelle de l'Environnement, le projet de Parc National "Zones Humides" pour la vallée du Doubs a été cité comme l'exemple à ne pas

suivre avec des rencontres cloisonnées qui ont abouti à l'échec du processus enclenché par l'Etat.

En terme d'attractivité, il est reconnu que les références à "la Bresse", plaine naturelle partagée entre les départements de l'Ain, du Jura et de la Saône-et-Loire, ont un effet positif. Ainsi, **le décroissement territorial de projets locaux** entre Pays limitrophes s'avère être un moyen de conforter l'attractivité de la Bresse bourguignonne. Ainsi, les coopérations en voie de développement, notamment grâce à LEADER, avec la Bresse jurassienne (Pays Lédonien), la Bresse chalonnaise (Pays du Chalonnais) et la Bresse de l'Ain sont à poursuivre. Ce décroissement territorial doit faciliter le travail d'organismes locaux qui souhaitent mettre en œuvre des actions sans avoir à se soucier des limites géographiques (comme par exemple l'implantation de panneaux de signalétique sur des lieux stratégiques situés en dehors du périmètre du Pays).

## Synthèse des débats de l'atelier animé par Alain CORDIER

### > Personnes ayant pris part aux discussions :

- > **Animateur du débat** : Alain CORDIER, président du Pays de la Bresse Bourguignonne et Conseiller Régional
- > **Acteurs locaux et habitants** : Michel CERNEAU (représentait le syndicat CFE-CGC), Marianne ANTOLIN (Maire de SAINT-ETIENNE-EN-BRESSE), Dominique RIVIERE (directeur et conservateur de l'écomusée de la Bresse bourguignonne), Daniel MAÎTRE (retraité SNCF), François BUGUET (Président de la section locale de la fédération des cheminots, membre du comité départemental des personnes âgées), Damien ROY (créateur d'entreprise dans le développement durable), François MONTAGNE (directeur de BRESSE INITIATIVE), Evelyne GROS (vice-présidente du Pays de la Bresse bourguignonne, chef d'entreprise).
- > **Équipe du Pays de la Bresse bourguignonne** : Jérémie MALLERY, chargé de mission

**Les échanges ayant eu lieu lors de l'atelier de ce groupe auront permis de faire émerger des enjeux territoriaux considérés comme primordiaux par les acteurs présents.** Les discussions ont été transversales : les intervenants n'ont en effet pas débattu autour d'une thématique unique mais ont évoqué des questions diverses (biodiversité, agriculture, services, développement durable, économie). Les discussions ont permis de faire apparaître quatre grandes pistes de réflexion :

### 1) Faire converger les actions de développement économique et les politiques locales vers une transition écologique

**Les intervenants ont mis en avant la nécessité de prendre davantage en compte les préoccupations écologiques dans la définition des axes stratégiques de développement du territoire.** Alain CORDIER a évoqué la nécessité pour le territoire de s'adapter à la nouvelle donne écologique ainsi qu'aux technologies du développement soutenable. La question des circuits courts alimentaires a notamment été abordée. Pour Alain CORDIER, le secteur agroalimentaire ne conservera sa pertinence que s'il s'oriente vers une démarche de qualité. Il a estimé que les consommateurs sont en train d'évoluer

vers des produits alimentaires de qualité. Pour Damien ROY, il est nécessaire de revenir à une production agricole locale et de développer des petites structures qui permettent de vendre des produits locaux.

Alain CORDIER a rappelé que la Bresse Bourguignonne présente une fragilité en matière de construction durable. Il a ainsi évoqué l'ambition du Pays de la Bresse bourguignonne de devenir un territoire pilote sur la question du bâti qualitatif.

## **2) Concilier développement économique et préservation du « caractère vert » de la Bresse Bourguignonne**

**Pour les acteurs présents, il s'avère indispensable de maintenir l'attractivité économique de la Bresse bourguignonne tout en préservant le caractère rural du territoire.** Ainsi, pour François MONTAGNE, la Bresse bourguignonne reste attractive grâce à son potentiel industriel. Ce dernier a aussi mis en avant la nécessité de définir une stratégie de diversification du territoire. François MONTAGNE a posé la question des filières de compétences industrielles à développer dans l'avenir en Bresse bourguignonne. Evelyne GROS a estimé qu'il est important de soutenir l'activité économique du territoire, mais qu'il faut maintenir ce « côté vert » qui caractérise la Bresse bourguignonne.

**Les intervenants ont souligné le fait que la Bresse bourguignonne devra préserver à l'avenir son patrimoine naturel qui est un élément constitutif de l'identité du territoire.** Dominique RIVIERE a exprimé son inquiétude à propos de l'impact paysager généré par l'expansion de la céréaliculture. Les chantiers de drainage liés à cette activité constituent en effet pour lui une menace paysagère qui pourrait modifier la perception du territoire comme « pays vert ». Pour Damien ROY, le fait de drainer les surfaces est susceptible de porter atteinte aux zones humides. Ce dernier a rappelé que la Bresse bourguignonne présente, avec les marécages et les zones humides, un écosystème particulier. Il est donc nécessaire pour Damien ROY de revenir sur les pratiques agricoles actuelles.

## **3) Développer le travail en réseau et les synergies entre acteurs**

Les intervenants ont mis en lumière la nécessité pour les acteurs locaux de travailler en réseau. François MONTAGNE a ainsi expliqué que les acteurs du territoire doivent aller dans le même sens et qu'il est nécessaire de développer des synergies. D'après lui, les acteurs doivent se fédérer afin d'avoir un poids suffisant. Pour Damien ROY, tous les secteurs gagneront à travailler ensemble. Pour Evelyne GROS, les difficultés rencontrées par le secteur du maraîchage en Bresse bourguignonne peuvent être mises en relation avec l'incapacité des exploitants à se fédérer. Evelyne GROS a estimé que la mise en œuvre d'un processus de SCOT sur le territoire incitera les acteurs à travailler les uns avec les autres.

#### 4) Doter la Bresse bourguignonne de services performants capables de répondre aux enjeux du territoire

Les acteurs présents ont évoqué le fait que la présence de services efficaces en Bresse bourguignonne constituera dans l'avenir un questionnement majeur pour l'attractivité du territoire. Ils ont également mis en avant la nécessité pour le territoire de disposer de services performants afin de faire face à l'existence d'un solde migratoire positif. Dominique RIVIERE a ainsi rappelé que la Bresse gagne des habitants et qu'il faut poser la question de l'accueil de ces nouveaux arrivants. D'après François BUGUET, la Bresse bourguignonne manque de services de loisirs, de transports publics et de formations supérieures.

Evelyne GROS a expliqué que la mobilité reste un enjeu important pour le territoire. Elle a rappelé que la Mission Mobilité (une association locale qui a pour mission de faciliter l'accès à la mobilité des personnes précaires) pourrait être menacée par la cessation d'un de ses financements. Marianne ANTOLIN a souhaité mettre en avant l'importance de la Mission Mobilité qui intervient sur les neuf communes de la communauté de communes du canton de Montret. Pour Marianne ANTOLIN, il serait dramatique que cette structure disparaisse. A propos des transports, Alain CORDIER a souhaité mettre en lumière le fait que le territoire de la Bresse Bourguignonne est fragile sur cette thématique. Pour Alain CORDIER, le prix du carburant ne diminuera pas dans les années à venir. Il est donc nécessaire de développer sur le territoire de nouvelles solutions de mobilité (possibilités de covoiturage) et de renforcer les transports collectifs par train (ligne Dijon-Bourg-en-Bresse), ou par bus.

### Synthèse des débats de l'atelier animé par Annie BLETON-RUGET

#### > Personnes ayant pris part aux discussions :

- > **Animateur du débat** : Annie BLETON-RUGET, Vice-présidente de l'Ecomusée de la Bresse bourguignonne, représentante de l'enseignement supérieur au Conseil de développement et membre du Pays et du GAL de la Bresse bourguignonne
- > **Acteurs locaux et habitants** : Joseph ENTREMONT (Office du Tourisme de Pays), Marc SIMIDE (Terre de Liens), Evelyne SIMIDE (Association Le Grain à Moudre) ; Irène LAURENT (Association Le Grain à Moudre), Bastien LONJARRET (Association Active), Christiane RUIZ (Association Active), Marine CAUSSE (SCoT de la Bresse bourguignonne), Claudel GUYENNOT (Association MIAM et BRES), Franck JACOB (Fédération des chasseurs 71), Fabrice TERRIER (ADMR, CBAS et Ville de Louhans), Anthony VADOT (Branges, Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne).
- > **Équipe du Pays de la Bresse bourguignonne** : Oriane BARROIS, chargée de mission

#### 1) Revoir le film du Pays pour penser l'avenir

Avant d'entrer dans une démarche de prospective, les participants à l'atelier ont souhaité revenir sur les dix années passées sous l'ancienne Charte de Pays. Ceux qui étaient à son origine ont souligné l'évolution du territoire pendant cette décennie. La cohabitation entre une vie économique attractive, un tissu agricole riche,

une offre culturelle professionnalisée et un maillage de services à la population a été saluée. L'ouverture de la Bresse bourguignonne et le travail mené sur son attractivité sont apparus comme des valeurs positives. Les porteurs de projets présents ont reconnu que l'inscription de leurs initiatives dans la politique menée par le Pays leur a permis d'accéder à une réflexion globale sur le territoire et de se professionnaliser.

## 2) Un préalable à l'avenir du territoire : une clarification de la gouvernance

La place et le rôle de la diversité des acteurs du territoire ont rapidement été abordés par les participants à l'atelier. Certains d'entre eux ont remarqué l'absence d'élus (au séminaire seuls quatre étaient présents), et d'autres l'importance des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire comme représentants des activités économiques.

L'importance du rôle des acteurs socioprofessionnels dans l'animation du Pays a été soulignée, ces derniers étant perçus comme un vivier de réflexion à même d'enrichir la décision des élus. Pour autant, la configuration actuelle de la gouvernance du Pays n'a pas semblé satisfaisante, certains participants soulignant des défauts de lisibilité et de rationalisation. Quelles que soient les formes d'évolution du Pays, un certain nombre de participants a exprimé son attachement au Pays comme territoire de projet et le souci de ne pas l'amener à devenir une couche supplémentaire du millefeuille administratif.

**Les participants se sont toutefois entendus sur le besoin de redéfinir la place des élus et des socioprofessionnels dans la gouvernance du Pays.** Si l'assurance de la présence des socioprofessionnels dans les formes à venir du Pays a été réclamée, l'idée de calquer le modèle d'un Conseil Régional articulé à un Conseil économique et social a été avancée, associant un syndicat mixte (structure politique) à un conseil de développement fort

La fragilité du Pays a enfin été soulignée au prisme de sa dépendance aux porteurs de projets. Que le pays puisse à l'avenir avoir la capacité de devenir un maître d'ouvrage a été une idée plébiscitée.

## 3) La Bresse bourguignonne, entre développement et préservation

Tout en revenant sur les fondamentaux du Pays, les participants à l'atelier ont fait part de leur vision du territoire et de ses enjeux pour l'avenir. C'est d'abord une volonté de développement qui a été exprimée : développement du tourisme, du commerce, de l'agriculture (paysanne), de l'offre culturelle, de l'artisanat, du milieu associatif et plus largement de l'économie Sociale et Solidaire. Dépassant une logique d'inventaire, le souhait d'une approche transversale a été émis. Par ailleurs, ces ambitions de développement ont été complétées, voire contrebalancées, par une volonté de préservation. La préservation de l'environnement, du cadre de vie, du foncier, des ressources, des savoir-faire et de l'identité bressane est apparue comme étant un souci majeur des participants. **Ces deux enjeux, à la fois de développement et de préservation, n'ont toutefois pas été mis en opposition.** La volonté d'inscrire la Bresse bourguignonne dans la modernité, sans sacralisation d'une identité figée, a notamment été exprimée.

## 4) Une donnée centrale, la démographie

L'avenir du territoire a également été abordé du point de vue démographique. **Le rajeunissement de la population et l'accueil de nouveaux habitants sont apparus comme l'un des enjeux forts de la décennie à venir.** Dans cette optique, la question du

développement des services a semblée centrale aux participants. En effet, comment accueillir de jeunes ménages sans services de santé, sans lieux d'accueil pour l'enfance et la jeunesse, sans une offre Internet haut-débit, sans filières de formation, etc. ? La priorité de l'emploi a d'ailleurs été évoquée dans l'optique d'un accueil qualitatif de nouvelles populations, l'enjeu étant de ne pas transformer la Bresse bourguignonne en cité-dortoir. La problématique des transports et de la mobilité est venue renforcer ce diagnostic de besoin de services, tout particulièrement à l'intention d'une population précaire qui semble se développer en Bresse bourguignonne.

Si la Bresse, contrairement aux projections qui avaient été faites lors de la rédaction de la première Charte de Pays peut aujourd'hui se réjouir d'un sursaut démographique dû notamment à l'arrivée de jeunes ménages, se pose aujourd'hui la question de leur intégration. De quels outils dispose-t-on pour connaître et accueillir cette nouvelle population ? Un préalable à la mise en place d'outils étant de savoir si leur installation en Bresse résulte d'un choix (emploi, cadre de vie) ou d'une contrainte (économie). Il est notamment attendu du Pays qu'il se saisisse de cette nouvelle population qui pourrait s'avérer être un moteur pour le territoire.

### **5) Et le rôle du Pays ?**

La question du lien social a traversé l'ensemble des perspectives de développement évoquées. Les participants ont en effet exprimé leur attachement à une approche transgénérationnelle. **Le Pays a dans ce cadre été perçu comme un outil capable de soutenir ou animer des espaces d'échanges et de rencontres.** Un soutien global à la vie associative a semblé en outre être un vecteur pertinent pour cet objectif de mise en lien.

Le rôle du Pays a également été perçu dans une perspective d'accompagnement. Au-delà de l'accompagnement des porteurs de projets du territoire, **le Pays a été placé comme un maillon indispensable à une transition énergétique et écologique et plus largement vers des modes de gestion alternatifs.** En écho à l'approche transgénérationnelle et à la dualité développement/préservation évoquées plus haut, une appréhension transversale des projets a notamment été plébiscitée.

La posture même du Pays a été interrogée. Les participants ont par exemple émis le souhait que ses liens avec le terrain soient renforcés, mais au-delà d'une logique de financement de projets. **Le souhait a été émis que le Pays ait des relations autres qu'économiques avec les acteurs du territoire.**

Enfin, à l'aune de la définition d'un nouveau cadre stratégique pour le Pays, l'image de la Bresse bourguignonne a été évoquée. **Il est notamment attendu du Pays qu'il poursuive son travail de valorisation de l'image du territoire et qu'il accompagne son évolution.** Pour autant, il s'agit bien de définir un modèle de développement propre à la Bresse bourguignonne, et qu'en face soient pensés des outils singuliers.